



École
Hôpital & Domicile

RAPPORT ANNUEL 2023

Rue de la Cambre 77
1150 Bruxelles

Tél : 02 770 71 17
E-mail : info@ehd.be

avec le soutien de la



www.ehd.be

L'École à l'Hôpital et à Domicile (EHD) – ASBL
 Siège social : Rue de la Cambre 77 - 1150 Bruxelles
 Numéro d'entreprise : 0445.803.585.



Table des matières	3
<u>I. INTRODUCTION</u>	4
A. L'histoire de l'EHD	4
B. Les objectifs de l'association	5
B.1. Envers les élèves malades	
B.2. Envers les professeurs EHD	
C. L'organisation interne de l'association	5
C.1. Au niveau de l'ASBL	
C.2. Au niveau des antennes régionales	
D. Le fonctionnement	6
D.1. A domicile	
D.2. Dans les hôpitaux	
E. Les soutiens, partenaires et contacts de l'association	8
<u>II. ACTIVITÉS de l'année SCOLAIRE 2022-2023</u>	9
A. Échos des antennes	9
B. Prestations de l'année scolaire	11
B.1. Elèves malades à domicile	
B.2. Elèves à l'hôpital et en institution	
C. Analyse des prestations à domicile selon le niveau scolaire de l'élève	12
D. Nos bénévoles	13
<u>III. LES FINANCES</u>	14
Aperçu général	
Budget 2024	
<u>IV. COMMUNICATION</u>	16
A. Le site www.ehd.be et la page Facebook	
B. Les Nouvelles Brèves	
<u>V. PERSPECTIVES</u>	16
<u>ANNEXES</u>	17
Annexe 1. La composition du Conseil d'Administration en 2023	
Annexe 2. La charte de l'association	
Annexe 3. La charte de confidentialité	
Les contacts	18

I. INTRODUCTION

A. L'histoire d'EHD

L'ASBL « École à l'Hôpital et à Domicile » est une histoire d'amitié, tournée vers le souci des autres et particulièrement des enfants que la maladie ou un accident écarte du monde.

En 1982, deux amies, Anne-Marie Lamfalussy et Chantal Legrand, et d'autres amis médecins, dont le docteur Goethals, récemment disparu, constatent que les enfants hospitalisés ne peuvent plus profiter de la scolarité à laquelle ils ont pourtant droit.

Pour répondre à cet interpellant constat, elles imaginent que des enseignants bénévoles pourraient se rendre au chevet de ces jeunes. Elles lancent alors une association qui s'appellera « L'École à l'Hôpital ».

Cependant, quitter l'hôpital ne rime pas nécessairement avec retour à l'école. Pour le jeune, c'est le début de la période de convalescence qui peut durer de longs mois. Être malade et devoir rester chez soi, c'est aussi la réalité des enfants pour lesquels une hospitalisation ne s'impose pas. Ainsi, en 2001, l'École à l'Hôpital ajoute à son nom la réalité de son enseignement et devient « L'École à l'Hôpital et à Domicile », en abrégé « EHD ».

L'association a longtemps été active dans les communautés flamande et francophone. Mais elle a dû s'adapter à l'évolution de celles-ci. Des structures propres à la Communauté flamande se sont mises en place à Bruxelles et dans les cinq provinces flamandes sous le nom de « School en Ziekzijn », en abrégé S&Z. Si S&Z et EHD sont devenues juridiquement indépendantes l'une de l'autre, elles partagent cependant les mêmes objectifs et entretiennent les meilleures relations.

Dans la Belgique francophone, EHD a mis en place un réseau d'antennes qui couvrent l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

Concrètement, tous les élèves pris en charge par nos enseignants bénévoles sont régulièrement inscrits dans l'enseignement fondamental ou secondaire obligatoire ordinaire. Nos enseignants prennent temporairement le relais de ceux de la classe du jeune, l'intention étant qu'il la rejoigne dès que son état de santé le permettra. Le rapport de confiance qui s'établit entre l'école de l'enfant privé d'école et EHD est donc essentiel.

À l'heure où la durée des hospitalisations a tendance à diminuer, un suivi scolaire à domicile apparaît comme une nécessité. Comme aucune solution structurelle n'est actuellement proposée, l'appel aux associations de bénévoles s'impose encore et toujours.

Chaque année, environ 250 enfants sont aidés gratuitement par des enseignants EHD et poursuivent ainsi le mieux possible leur scolarité. Leur motivation, leurs sourires, la reconnaissance des familles sont la plus belle récompense de l'équipe, aujourd'hui comme à l'origine !

En 2020, EHD s'est adaptée à la crise sanitaire liée au Covid 19 et a proposé un enseignement à distance. Si celui-ci a été une aide précieuse au moment où les contacts directs étaient proscrits, il a aussi montré ses limites : la richesse d'un soutien pédagogique de proximité est apparue alors comme difficilement remplaçable.

Entièrement composée de bénévoles, que ce soit dans le soutien pédagogique accordé gratuitement aux enfants que dans l'organisation administrative de l'association, EHD ne vit que de dons et d'un subside de la FWB. Celle-ci reconnaît par là le bien-fondé du projet associatif et marque sa volonté de soutenir son action.

Nous adressons ici un immense merci à tous les donateurs dont la générosité nous permet de continuer à accomplir la mission qui nous est confiée.

Les statuts ont été révisés, notamment pour être mis en conformité avec le nouveau Code des sociétés et associations, le but et l'objet de l'association restant inchangés.

B. Les objectifs de l'association

L'Association s'engage tant envers les enfants malades auxquels elle propose une aide sur le plan scolaire qu'envers les professeurs qui assureront cette aide.

B.1. Envers les élèves malades

Le premier objectif est l'accompagnement scolaire en vue d'une réinsertion à l'école

Il s'agit de proposer un accompagnement pédagogique aux jeunes en obligation scolaire qui ne peuvent se rendre à l'école pour raisons de santé.

Des contacts étroits sont entretenus entre les enseignants EHD et les professeurs de l'école d'origine afin d'assurer le suivi des matières.

Cet objectif suppose de la part des enseignants de l'association beaucoup de disponibilité et d'adaptabilité à l'état de l'enfant comme à sa capacité de travail.

Le deuxième objectif est le soutien psychologique

En stimulant l'activité intellectuelle et la capacité d'apprentissage de l'élève, l'enseignant EHD peut l'aider à se sentir à nouveau responsable de son avenir scolaire, de la formation de sa personnalité et de son bagage de connaissances. Il lui propose un projet d'avenir, des objectifs à court et moyen terme et inscrit ainsi la famille dans une nouvelle dynamique.

Le troisième objectif est social

Grâce au maintien ou à la restauration du lien avec l'école d'origine, les enseignants de l'association peuvent susciter une collaboration dynamique, profitable à tous points de vue à l'élève. Pour la famille, ils représentent aussi un élément du monde extérieur susceptible de casser un certain isolement.

B.2. Envers les professeurs EHD

EHD demande aux enseignants qui s'engagent dans l'ASBL de mettre leurs compétences au service des enfants qui leur sont confiés, quels que soient le réseau de l'enseignement, les convictions philosophiques ou religieuses et le milieu social du jeune.

EHD offre un accompagnement qui, à tout moment, peut guider le bénévole, répondre à des problèmes pédagogiques et lui permettre d'exprimer ses émotions.

C. L'organisation interne de l'association

C.1. Au niveau de l'ASBL

Le siège social de l'association est situé à 1150 Bruxelles, rue de la Cambre, 77.

L'**Assemblée Générale** compte une quarantaine de membres et se réunit une fois par an (en mars). Elle désigne les membres du CA et approuve la gestion, les comptes et le budget EHD. Elle se réunira à nouveau en mars 2024.

Au 31/12/2023, le **Conseil d'administration** était composé de huit administrateurs tous bénévoles et d'une invitée permanente (Annexe 1). La composition du CA sera modifiée début 2024. Le CA définit la politique de l'ASBL et ses priorités. Il se réunit de manière ordinaire trois fois par an.

Le **Bureau EHD**, composé d'une quinzaine de bénévoles, se réunit toutes les six semaines. Ses rôles sont les suivants :

- il assure le bon fonctionnement d'EHD. Pour ce faire, il s'appuie sur des « cellules de support » ;
- il centralise toute réflexion émanant des antennes en matière d'informatique, de site Web, de sponsoring, de formation et de promotion de l'association et en assure le suivi ;
- il coordonne le travail des antennes et organise les réunions des Responsables d'antenne ;
- il assure l'animation et le dynamisme de l'ASBL.

Les cellules de support contribuent au bon fonctionnement et au développement de l'ASBL en lui fournissant le support spécifique nécessaire. Elles travaillent en interaction étroite avec le Bureau EHD et son CA.

Ces cellules sont : Administration et Finances, Informatique, Communication et Visibilité, Ressources Humaines, Projets.

En 2018, l'association a nommé une référente RGPD, qui a supervisé la mise en place de la Charte de Confidentialité (Annexe 3), l'aménagement des contrats et documents, ainsi qu'une sensibilisation régulière des dépositaires de données personnelles.

C.2. Au niveau des antennes régionales

Les antennes assurent le travail quotidien de l'ASBL sous la supervision des Responsables d'antenne.

Des **antennes régionales** couvrent les régions suivantes : Luxembourg, Ath-Enghien-Soignies-Mons (AESM), Bruxelles, Waterloo-Nivelles, Wavre-Jodoigne, Charleroi, Huy-Waremme-Liège, Mouscron, Namur et Tournai.

Les **Responsables d'antenne** gèrent les antennes régionales. Elles/ils assurent

- la responsabilité et le suivi des dossiers,
- le recrutement et le suivi des professeurs,
- le suivi des équipes hospitalières,
- l'animation de leur antenne (une à deux réunions par an)
- la formation en antenne.

Les antennes sont représentées auprès du Bureau EHD et du CA. Les Responsables d'antenne se réunissent une à deux fois par an.

D. Le fonctionnement

D.1. A domicile

EHD répond aux demandes provenant des parents d'enfants privés d'école, conseillés par l'école, un médecin, un CPMS, un Centre de santé mentale ou encore de services sociaux.

Après une brève étude préalable de la recevabilité de la demande, une responsable de dossiers effectue une visite au domicile de l'enfant, pour le rencontrer ainsi que ses parents. L'enfant ou l'adolescent doit toujours être couvert par un certificat médical.

Les situations rencontrées par les responsables de dossiers deviennent de plus en plus complexes, ce qui les amène à consacrer beaucoup de temps à une analyse approfondie permettant de savoir si l'intervention d'EHD pourra ou non être efficace. Dans certains cas, l'élève sera orienté vers des structures de prise en charge.

Lorsque la demande est acceptée, les professeurs choisis par la responsable de ce dossier s'engagent à donner cours à l'élève malade, en général une à deux fois par semaine, durant une à deux heures. Plusieurs professeurs peuvent être désignés pour un même suivi.

Lorsque la présence des professeurs auprès de l'élève est rendue impossible en raison des circonstances (sanitaires ou climatiques), un suivi à distance peut être organisé en recourant au téléphone, aux envois postaux, à la messagerie électronique, et/ou à diverses plateformes numériques de communication.

D.2. Dans les hôpitaux

Certains professeurs EHD se rendent au chevet de l'élève hospitalisé, soit sur demande de l'école hospitalière, soit parce qu'il n'existe pas d'école subventionnée de type 5 dans l'hôpital.

Cette situation a cependant évolué depuis plusieurs années. Le nombre d'heures prestées par nos professeurs en hôpital ou en institution continue de baisser chaque année. Cette baisse est imputable tantôt à la modification du fonctionnement des équipes pédagogiques hospitalières tantôt à la restructuration des hôpitaux.

Néanmoins, EHD apporte encore une aide ponctuelle dans certains hôpitaux en assurant soit des cours collectifs soit des suivis individuels.

Quand le jeune quitte l'hôpital pour poursuivre sa convalescence à domicile, les enseignants du type 5 contactent EHD pour prendre le relais. Dans un travail coordonné avec l'établissement scolaire où est inscrit l'élève malade, notre association assure temporairement sa scolarité jusqu'à son retour à la vie normale. A un moment où la durée des séjours à l'hôpital tend à diminuer, EHD est la seule à pouvoir se rendre au chevet de l'élève sur une longue durée pour continuer à dispenser l'enseignement auquel il a droit.

**EHD envoie gratuitement des enseignants auprès des
enfants et adolescents malades**

E. Les soutiens, partenaires et contacts de l'association

La Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)

Elle nous soutient depuis plusieurs années. Elle reconnaît l'utilité et la qualité du travail d'EHD. À ce titre, elle intervient dans une partie des frais que nous encourons.



Les écoles et les centres PMS

Les professeurs EHD suivent toujours scrupuleusement les recommandations des professeurs de l'école dans laquelle l'enfant est inscrit. Le centre PMS concerné est informé de la prise en charge d'un enfant. Il est parfois l'initiateur de la demande.

S&Z (School en Ziekzijn)

S&Z est un partenaire privilégié dans la mesure où cette structure, issue d'EHD, mais à présent indépendante, effectue le même travail qu'EHD, mais en Communauté flamande.

Son site www.s-z.be la décrit plus en détail.



ClassContact

Cette ASBL (anciennement Take Off) propose d'installer gratuitement du matériel informatique au domicile de l'élève malade. Grâce à une webcam, l'élève malade est directement en contact avec sa classe.

L'Association des Pédagogues Hospitaliers (APH)

L'Association des Pédagogues Hospitaliers regroupe des représentants des écoles de type 5 de la FWB. Elle est une plateforme de partage et de réflexion sur les pratiques visant à l'humanisation de l'enseignement du jeune malade. EHD, qui en partage les objectifs, mais ne travaille qu'avec des bénévoles, en suit les travaux.



La Plateforme Francophone du Volontariat (PFV)

EHD est affiliée à la Plateforme Francophone du Volontariat. En FWB, cette association suscite, facilite et encourage le travail de 400.000 volontaires. Par leur bénévolat, ceux-ci répondent à des besoins d'importance que la société n'a pas encore satisfaits ou n'est tout simplement pas en mesure de financer.

La Loterie Nationale

Lors de la répartition des subventions de la Loterie Nationale allouées à la FWB, il nous a été octroyé en 2019 un soutien financier significatif, destiné à épauler notre programme d'actions visant à mieux faire connaître EHD et rassemblé sous le slogan : « *Malade, mais scolarisé, oui c'est possible !* »

Loterie Nationale



Nationale Loterij

Foundation 45

La collaboration engagée en 2016 avec la fondation familiale *Foundation 45* nous a permis d'acquérir 33 tablettes de qualité.

Foundation 45

Hospichild et ChildrenCancer

Ces plateformes rassemblent à l'intention des familles et des structures leur venant en aide, des informations utiles, respectivement sur l'hospitalisation d'enfants en Région bruxelloise et sur les cancers pédiatriques. EHD y est affilié.



II. ACTIVITÉS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

A. Echos des antennes

Lentement mais sûrement, les activités d'EHD reprennent, avec, malgré tout, un léger tassement par rapport à la période pré-Covid.

- Ainsi, à Bruxelles, une quarantaine d'enfants ont été pris en charge durant l'année scolaire 2022-2023. Même si ce nombre n'atteint pas le chiffre d'avant la pandémie, il est en augmentation par rapport à l'année scolaire 2021-2022.

De même, le nombre de professeurs qui ont reçu une mission est passé d'une bonne trentaine en 2022-2023 à une cinquantaine pour l'année scolaire 2023-2024. Ce dernier chiffre est encourageant. En effet, le risque de perdre des bénévoles à qui l'on n'aurait pas fait appel diminue. Il est important que toute personne qui s'engage dans l'association se sente utile.

Comme chaque année, l'antenne a organisé une activité pour ses professeurs. C'est au musée de l'Histoire européenne que l'équipe s'est retrouvée. Peu connu du grand public, situé dans le parc Léopold, il relate l'histoire de l'Europe depuis sa création jusqu'à ses défis actuels. Après une visite guidée passionnante, chacun a pu parler de ses expériences d'enseignement auprès des enfants malades, de faire l'une ou l'autre connaissance, et ce dans un climat chaleureux et amical.

- De côté de Tournai, peu de demandes et de suivis scolaires de jeunes malades... mais l'antenne est restée très active, avec, notamment, la promotion d'EHD auprès des écoles fondamentales ou secondaires, des médecins, des pédiatres et des pharmaciens. Par ailleurs, l'antenne a reçu des dons de la part de personnes reconnaissantes (élèves, mais aussi anciens professeurs et sympathisants) ou d'écoles. C'est le cas d'un collège de Tournai qui a offert le montant récolté lors d'une journée Solidarité juste avant Noël : élèves et professeurs mobilisés autour de notre cause. De quoi réchauffer nos cœurs !

- En juin, l'antenne de Mouscron a tenu à recevoir l'antenne de Tournai afin de remercier ensemble son ancienne responsable, Florence Duhoux, qui a créé EHD à Mouscron en 2008 et qui l'a fait vivre pendant de nombreuses années. Par ailleurs, l'antenne a suivi entre autres un garçon de 12 ans souffrant d'un sarcome d'Ewing. La situation n'était pas facile. Notons un petit détail très pratique : un groupe dans Messenger avait été créé au nom de l'élève. On y retrouvait sa maman et les différents professeurs d'EHD. La maman nous donnait régulièrement des nouvelles et informait donc tous les intervenants d'EHD de l'agenda très compliqué (chimio retardée, déplacée...). Pour une fois, les réseaux sociaux nous ont bien aidés !

- L'antenne de Charleroi reprend doucement le rythme d'avant Covid avec plus de demandes de cas « psy », même pour de jeunes enfants. Par ailleurs, la publicité que les responsables ont menée dans les écoles a provoqué une activité inhabituelle : une école professionnelle, option soins aux personnes, a demandé d'organiser une animation en classe. Les responsables ont présenté l'EHD et utilisé l'ancien « Joutil » pour faire réagir les élèves. Le « Joutil » est ce « jeu-outil » qui avait été construit il y a quelques années avec le sociologue Bernard Pêtre pour favoriser les interactions entre les membres d'une même antenne. Dans le cas présent, les élèves étaient chargés de faire connaître une ASBL dans toute l'école (affiches, animations...). Ils allaient par la suite diffuser le message d'EHD pendant certaines récréations. Cette animation a été une belle occasion d'entrer dans les écoles et de s'y faire connaître d'une autre manière. Une belle réussite de l'avis de tous !

- Dans l'antenne de Ath-Enghien-Soignies-Mons, une année scolaire 2022-2023 un peu plus calme : moins de demandes, moins d'heures prestées, mais de bons contacts avec les écoles hospitalières et avec les écoles de nos élèves, une plus grande ouverture et empathie de la part des professeurs de ces écoles. Est-ce le Covid qui a convaincu les écoles et les professeurs d'être plus ouverts, plus transparents, plus souples et créatifs ? Ce temps de répit a permis aux responsables de reprendre un contact plus approfondi

avec l'équipe des enseignants EHD : si plusieurs nouvelles recrues se sont ajoutées, d'autres, hélas, doivent déclarer forfait, soit pour se battre elles-mêmes contre la maladie ou soigner un proche.

- Dans l'antenne de Namur, grâce aux différents articles parus dans la presse à l'occasion des 40 ans de l'association, plusieurs professeurs ont été engagés. Par contre, peu d'entre eux ont été régulièrement sollicités. Dès lors, il est difficile de dynamiser ceux qui n'ont pas reçu de mission et qui risquent alors de prendre d'autres engagements, dans les écoles de devoir par exemple. Mais quand on les appelle, ils répondent presque toujours présents car sont toujours très heureux d'avoir un nouveau suivi EHD. Par ailleurs, chaque année, au printemps, un souper est organisé pour animer l'antenne. La plupart des enseignants sont alors présents, l'ambiance y est très conviviale : on y parle, bien sûr, des cas suivis pendant l'année, les professeurs qui travaillent avec un même élève se regroupent, les conversations se poursuivent sous forme de SWOT. Cette technique, qui permet de repérer les forces et les faiblesses d'une entreprise, d'une ASBL, d'un groupe... (ce qui marche bien, ce qui est plus difficile dans les relations profs/écoles, profs / responsables d'antenne...) se révèle souvent intéressante. Actuellement, le contact avec les écoles se limitent aux prises en charge en cours. Avant la période Covid, plusieurs professeurs étaient allés dans les écoles de leur quartier présenter EHD. A recommencer si une baisse des demandes est constatée.

- Une année faite de changements pour l'EHD de la Province de Luxembourg. Marie-Christine Marion a repris les rênes de l'association dans cette province très étendue. Temps de découverte, de curiosité, de constats. Après avoir porté ses actions sur la mise à jour du fichier « établissements scolaires et CPMS », Marie-Christine a envoyé les informations concernant EHD à ces destinataires. Après quelques contacts avec des familles demandeuses d'aide à caractère psychologique, une étude a été menée sur les institutions privées qui apportent leur soutien à ces thématiques douloureuses que sont le harcèlement scolaire et la phobie scolaire. Une idée à creuser : établir une liste des entreprises/ASBL/Centres de la province, à fournir aux familles qui viennent vers EHD avec ces problématiques.

- Dans une optique de soutien dans les problèmes rencontrés à Waterloo-Nivelles, la démarche du tandem responsable repose sur des contacts réguliers par téléphone ou mail avec les enseignants concernés, pour chaque situation. Des concertations de groupe ont été organisées pour certaines situations complexes, autour d'un café et d'un morceau de tarte. Les enseignants ont été heureux d'échanger leurs points de vue concernant l'élève et ont pu aborder entre eux leurs préoccupations et leurs solutions. L'effectif est d'environ 30 professeurs. Dans les contacts avec les écoles, échanges téléphoniques, par mail ou en face à face, avec les directions et les éducateurs à propos de situations précises pour lesquelles la participation de l'école s'avère importante : modalités de la transmission de matières, demandes de participation au conseil de classe, parfois entrevue individuelle avec l'un ou l'autre professeur concernant la communication EHD-Ecole. Plus il y a d'échanges interpersonnels, plus le travail de collaboration est élaboré et rend l'école « demandeuse » de l'intervention d'EHD. De manière plus générale, les responsables informent de l'existence de l'antenne en participant régulièrement (une fois par mois ou une fois tous les deux mois) à des groupes de travail au niveau de la Province qui réunissent les acteurs scolaires et psychosociaux (services sociaux, PMS, pédopsychiatres, centres de santé, éducateurs, AMO, CPAS, mouvements de Jeunesse...)

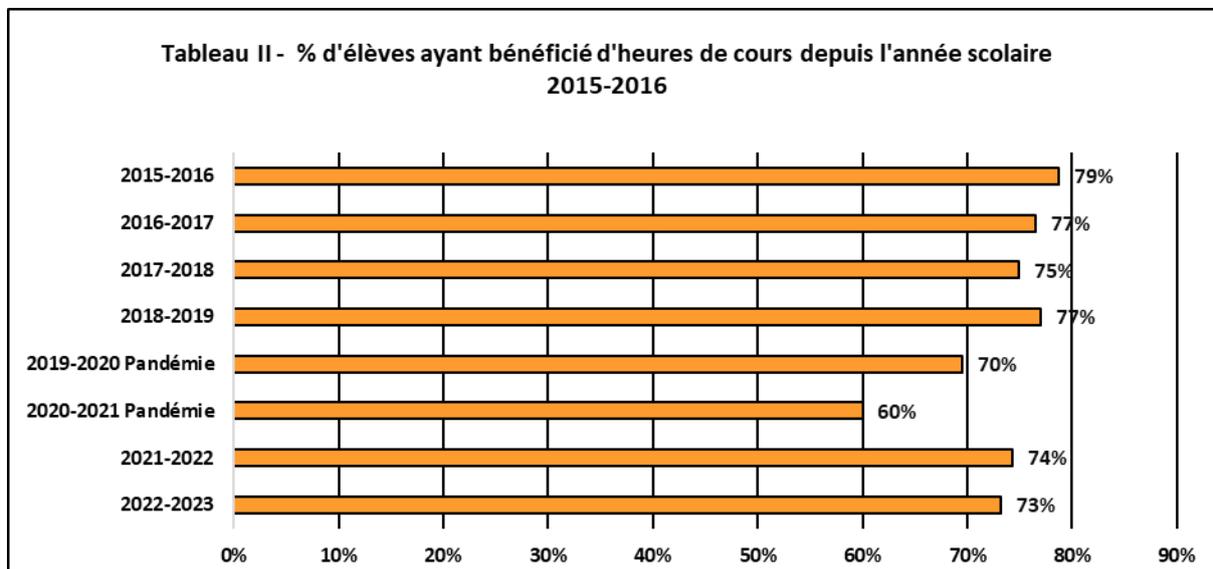
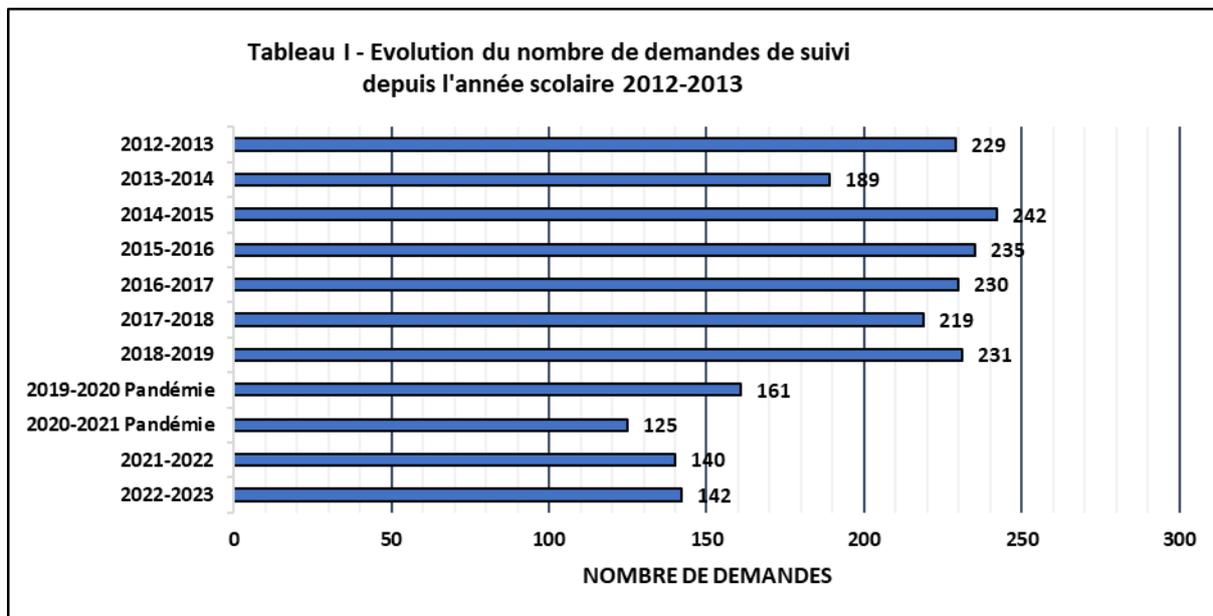
Dans l'antenne de Huy-Waremme-Liège, l'envoi des mails avec les infos et flyers EHD aux écoles a permis de toucher plus de familles d'enfants malades. Ceux-ci ont toujours pu compter sur l'aide des professeurs souhaités. Pour faire connaître l'association, les deux responsables téléphonent régulièrement aux écoles et rencontrent les familles. Il est toujours très motivant de parvenir à aider et finaliser une demande d'aide !

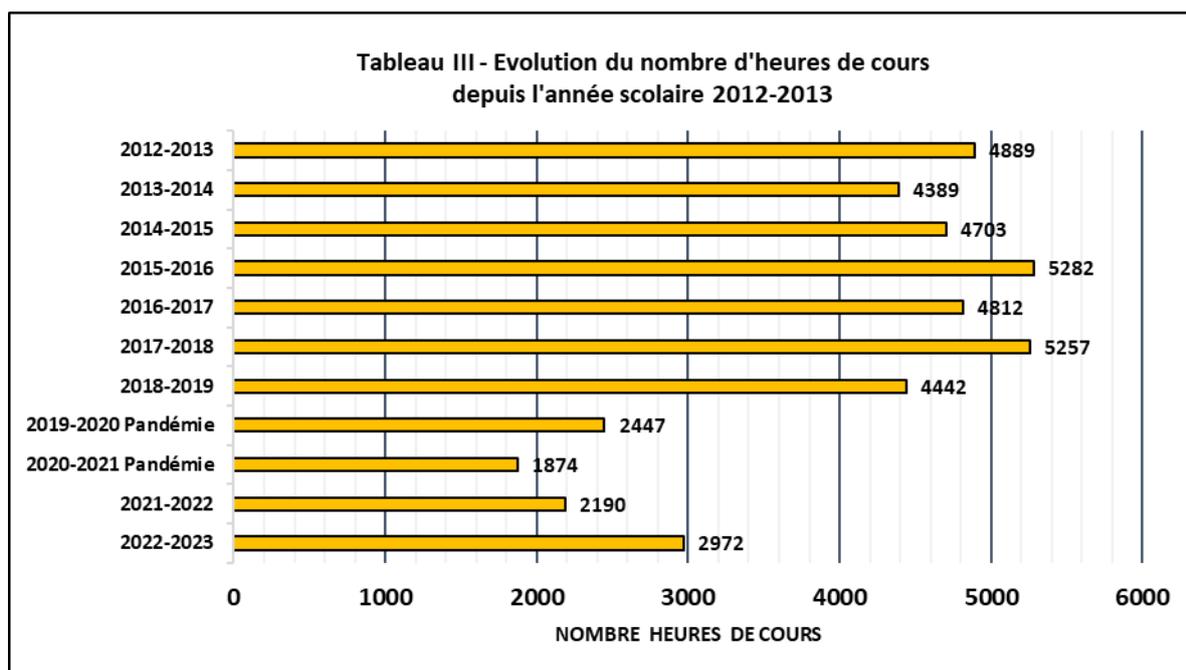
B. Prestations de l'année scolaire

Nous décrivons les activités d'EHD au moyen des indicateurs suivants :

1. Nombre de demandes reçues (Tableau I)
2. Pourcentage d'élèves ayant bénéficié d'heures de cours (Tableau II)
3. Nombre d'heures de cours données (Tableau III)

B.1. Elèves malades à domicile





Au cours de l'année scolaire 2022-2023, les bénévoles EHD ont reçu **142 demandes de suivi** (contre 125 en 2020-2021 et 140 en 2021-2022) ; **104** ont fait l'objet d'une prise en charge pour un total de **2972 heures** (2190 en 2021-2022). Le nombre d'élèves effectivement pris en charge reste donc le même mais le nombre d'heures par élève s'avère plus élevé.

B.2. Elèves à l'hôpital et en institution

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, 6 élèves ont été suivis à l'hôpital ou en institution. Cet accompagnement représente un total de 100 heures de cours/soutien scolaire. Il est détaillé ci-dessous.

Antenne de Namur :

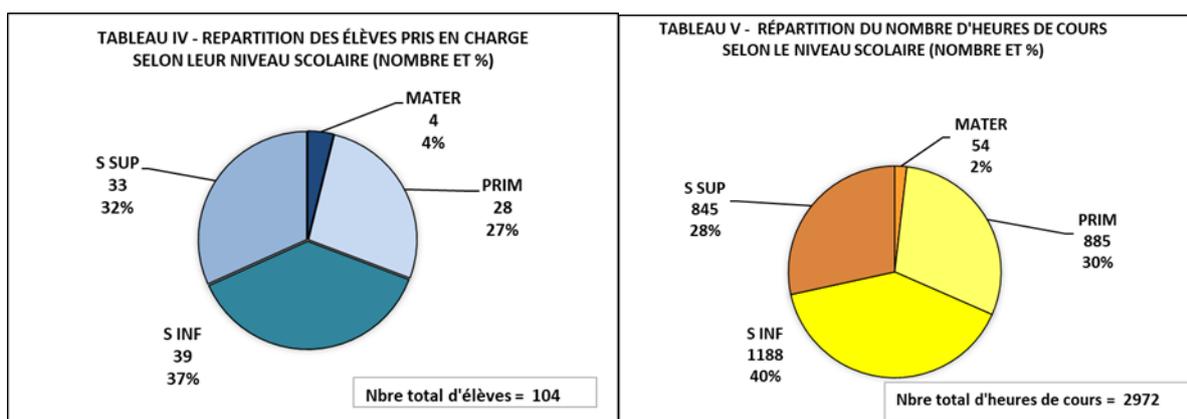
1 élève a été suivi en mathématiques à l'hôpital Saint-Vincent (Dinant) (7 heures de cours)

Antenne de WJO

5 élèves ont été suivis aux Anémones à Biez (93 heures de cours)

C. Analyse des prestations à domicile selon le niveau scolaire de l'élève (Tableaux IV et V)

En 2022-2023, les prises en charge ont concerné surtout des élèves des niveaux primaire et secondaire inférieur (respectivement 27 et 37%).



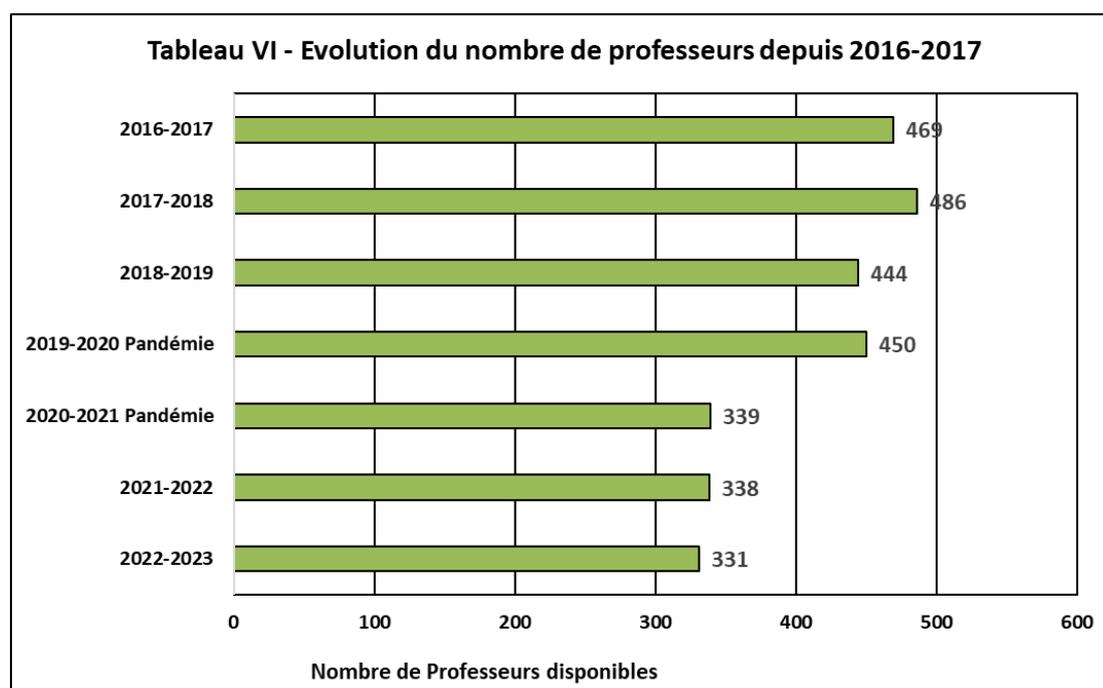
D. Nos bénévoles

La vraie richesse de notre association, ce sont les bénévoles.

En 2022-2023, EHD a pu compter sur l'aide de 331 d'entre eux, soit près du même nombre que l'année précédente.

Qu'ils trouvent ici l'expression de notre immense gratitude pour leur implication auprès des élèves et de leur famille.

EHD peut aussi compter sur l'aide de bénévoles s'acquittant de tâches plus « administratives » : permanences téléphoniques, visites aux familles, contacts avec les écoles et les associations partenaires, accompagnement des membres, support informatique, coordination des réunions et des formations, engagement de nouveaux professeurs, comptabilité, etc. (+/-27).



III. LES FINANCES

Rappelons qu'EHD tient sa comptabilité par année civile et non par année scolaire. Les comptes qui sont présentés reprennent donc uniquement les dépenses payées et les recettes enregistrées en 2023, alors que l'année scolaire 2022-2023 commentée plus haut est à cheval sur les deux exercices comptables 2022 et 2023.

A. Les dépenses

Les dépenses se sont élevées à € 29.087,37.

- Les frais de déplacement remboursés aux bénévoles représentent la charge principale de l'association. Ce n'est pas l'élève qui se rend à l'école, c'est l'école qui se rend chez l'élève frappé par la maladie, là où celle-ci l'oblige à demeurer : à l'hôpital ou, de plus en plus souvent, en convalescence au domicile. En 2023, les remboursements se sont élevés à € 18.101,95. Ce chiffre ne prend pas en compte les kilomètres parcourus par les bénévoles qui n'en demandent pas le défraiement.
- Les frais de location et d'entretien de notre siège central qui est aussi notre permanence de Bruxelles ont légèrement augmenté à 3.803,43 du fait de l'actualisation de la redevance que nous payons au CPAS de Woluwe-Saint-Pierre, lequel a consenti un nouveau bail de 3 ans. Cette permanence est essentielle pour recevoir et traiter les demandes d'aide.
- Les communications téléphoniques sont également un poste significatif, compte tenu des nombreux contacts à établir pour répondre aux demandes des familles et coordonner l'action de nos bénévoles. Avec les dépenses de courrier, ce poste s'élève à € 1.637,30. Les dépenses, également nécessaires, d'informatique s'élèvent à € 614,75.
- Les frais de formation et de réunions avec nos bénévoles sont de € 1.770,05.
- Les dépenses de notoriété se sont élevées à € 1.250,03. Entretenir la visibilité de l'association dans les milieux concernés et se faire connaître au moment où la maladie frappe un enfant restent pour nous un défi constant.
- Les autres dépenses (matériel pédagogique, assurances, frais légaux et bancaires, taxe sur les ASBL, etc....) représentent une charge de € 1.909,86 que nous veillons à contenir au mieux.

Malgré l'étendue de son organisation, EHD fonctionne avec un budget limité de dépenses : c'est logique dans le chef d'une association basée sur la gratuité du service, tant celui apporté aux familles que celui donné par nos bénévoles. Ceux-ci offrent généreusement leur temps et leurs compétences, seuls les frais de déplacement et certains débours justifiés leur sont remboursés. L'association ne compte aucun salarié.

B. Les recettes

Les recettes se sont élevées à € 11.406,35.

- Depuis 2011, EHD bénéficie d'un **subside** versé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Au-delà de l'aide financière ainsi apportée, cette intervention traduit la reconnaissance par les pouvoirs publics du bien-fondé de notre projet associatif. Ce subside s'établit à € 5.000 dont 80 % ont été liquidés en 2023, en même temps qu'était liquidé le solde du subside 2022.
- L'autre source de nos recettes provient de **dons**. Comme beaucoup d'associations, nous constatons une nette diminution en 2023 des libéralités, imputable sans doute à la gestion plus serrée que bon nombre de ménages doivent pratiquer dans leur budget, face à l'enchérissement rapide du coût de la vie et aux inquiétudes du lendemain.

Les dons reçus s'élèvent à **€ 6.142,98**. Sans pouvoir les détailler tous, relevons notamment le produit d'une journée de solidarité organisée par un grand collège tournoisien, le transfert de ses avoirs par une ASBL cessant ses activités, le don répété depuis 4 ans de la veuve d'un ancien bénévole, une aide à l'achat par une antenne de matériel éducatif.

Plusieurs familles ont par ailleurs tenu à manifester par un don leur reconnaissance pour les services que nous avons pu rendre. Nous sommes conscients de l'effort que peuvent représenter ces gestes alors que la maladie génère beaucoup de frais. Nombreux sont aussi les sympathisants qui ont tenu à soutenir notre action, par des dons parfois très élevés.

Que tous ces donateurs soient ici à nouveau chaleureusement remerciés et sachent combien nous sommes sensibles à l'attention qu'ils nous manifestent et à l'aide qu'ils nous apportent.

Rappelons que les dons destinés à EHD peuvent bénéficier de la déductibilité fiscale s'ils sont effectués via le compte BE41 6300 1180 0010 du Fonds Arc-en-Ciel avec la communication « *projet 59* » et atteignent sur l'année au moins € 40.

- Le **solde de nos recettes** est constitué de produits financiers pour un montant brut de **€ 263,37**.

C. Balance

Le déficit de l'exercice, soit **€ 17.681,02** est couvert par un prélèvement sur les réserves antérieures.

D. Budget 2024

Avec toutes les incertitudes de l'heure, le budget 2024 proposé à l'assemblée générale se présente comme suit.

	<i>réalisé à fin 2023</i>	<i>proposition budget 2024</i>		<i>réalisé à fin 2023</i>	<i>proposition budget 2024</i>
DEPENSES			RECETTES		
Frais de déplacement	18.102	21.000	Dons	6.143	11.000
Publicité	693	1.000	Intérêts bancaires	263	1.000
Publications et photocopies	557	750	Subside FWB	5.000	5.000
Communications et poste	1.637	1.800			
Cotisations et abts	130	150	Total des recettes	11.406	17.000
Informatique	615	1.000			
Formations et réunions	1.770	1.800			
Matériel pédagogique	271	300			
Permanence	3.803	4.000			
Fournitures et mobilier	225	400			
Assurances	499	500			
Impôts et frais de banques	784	800			
Total des dépenses	29.087	33.500	AFFECTATIONS et PRELEVEMENTS		
			Prélèvement sur les réserves		- 16.500

IV. COMMUNICATION

A. Le site www.ehd.be et la page Facebook

En 2020-21, la pandémie et le ralentissement des activités d'EHD avaient favorisé le renouveau de ses supports de communication : nouveau logo, nouvelles couleurs, nouveau site et... recours aux réseaux sociaux !

Deux ans plus tard, ces outils ont trouvé leur rythme de croisière. Même si le « visiteur » doit prendre le temps d'en découvrir toutes les richesses cachées, le site s'est révélé être une mine d'informations qui recèle également l'entièreté des documents administratifs nécessaires aux équipes.

Mission accomplie aussi pour le site Facebook qui nous permet de toucher autrement un nouveau public. Même si la page est régulièrement actualisée, elle devrait l'être davantage pour permettre une diffusion exponentielle plus dynamique.

B. Les Nouvelles Brèves

Au rythme d'un numéro par trimestre environ, les Nouvelles Brèves, notre bulletin de liaison, donnent un aperçu de ce qui se vit dans l'association. Il permet aussi de développer certaines thématiques de façon plus complète que sur le site ou la page Facebook. Elles sont également une façon de dialoguer avec nos bénévoles et constituent ainsi un élément essentiel de la communication avec eux.

Rappelons que les Nouvelles Brèves paraissent sous un format numérique permettant l'impression de l'intégralité du texte. Elles sont envoyées par mail aux membres de l'association et sont publiées sur le site www.ehd.be où elles sont toujours disponibles.

V. PERSPECTIVES

En Fédération Wallonie-Bruxelles, rien ne laisse présager un quelconque changement dans la prise en charge structurelle de la scolarité des enfants malades. En effet, si le soutien scolaire en milieu hospitalier est actuellement bien développé dans la plupart des hôpitaux pédiatriques (enseignement de type 5), dès que l'enfant rentre chez lui en convalescence, il n'a quasiment plus de contacts directs avec les enseignants. On a vu aussi pendant le confinement que l'enseignement à distance, par écrans interposés, n'était pas la solution adéquate. Ainsi, EHD et d'autres associations, à travers un système de bénévolat, continueront à combler ce manque.

Par ailleurs, de nouvelles questions se posent. En dehors de l'importante réforme de l'enseignement qui se dessine avec le Pacte d'excellence, nous sommes dès à présent confrontés à d'autres questions. Ainsi, le système de l'inclusion cherche à offrir à des enfants de l'enseignement différencié l'occasion de suivre leur scolarité dans l'enseignement ordinaire. Dès lors, nos enseignants sont amenés à travailler avec des jeunes à besoins spécifiques. Or, le plus souvent, ceux-ci ne sont pas formés pour appliquer des méthodes pédagogiques spécifiques adaptées à ces jeunes en difficulté dans leurs apprentissages. Ils sont aussi seuls durant leurs leçons, sans possibilité d'être insérés dans une équipe de travail au sens large, avec un médecin, un psychologue, un assistant social... comme dans les hôpitaux. Se pose alors la question : jusqu'où devons-nous aller ? C'est toujours un déchirement de refuser de suivre un jeune temporairement privé d'école. Mais il est aussi risqué, pour l'élève comme pour l'enseignant, d'accepter des situations que nous ne pouvons contrôler. Plus que jamais, une analyse préalable des demandes est indiquée avant de lancer l'accompagnement. Ce qui demande du temps, de la réflexion, du dialogue, de la raison...

Annexes

Annexe 1. La composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2023

Bénédicte	Brabant	Administrateur	Rue du Château des Quatre Seigneurs 18 5020 Flawinne
Joëlle	Carpentier	Administrateur	Avenue Salomé 12 1150 Bruxelles
Emmanuel	Carton de Tournai	Administrateur- Trésorier	Rue Frédéric Pelletier 79 1030 Bruxelles
Patrick	de Cooman	Administrateur	Avenue de l'Aulne 95 1180 Uccle
Bénédicte	du Bus de Warnaffe	Administrateur	Sente de Morsaint 58 1300 Wavre
Véronique	Godin	Administrateur	Avenue des Ducs 160 1970 Wezembeek-Oppem
Véronique	Iwes	Invitée permanente	Rue du Fraichaux 31 5530 Mont
Françoise	Persoons	Administrateur	Avenue de l'Eté 36 1410 Waterloo

Annexe 2. La charte de l'association « L'École à l'Hôpital et à Domicile »

Cette charte est le texte de référence de l'association depuis bientôt 40 ans. Elle décrit les objectifs et engagements respectifs du bénévole et d'EHD. Le texte complet de cette charte est disponible sur le site internet de l'association (www.ehd.be)

Annexe 3. La charte de confidentialité

L'École à l'Hôpital et à Domicile est soucieuse de la protection des données à caractère personnel qu'elle traite. De ce fait, elle applique des pratiques qui se veulent en accord avec le respect de la vie privée en général, et plus particulièrement avec le Règlement européen UE 2016/679 sur la protection des données (RGPD). La Charte de confidentialité est disponible sur le site internet de l'association (www.ehd.be)

Le bénévole qui s'engage à l'École à l'Hôpital et à Domicile marque son accord avec ces deux chartes.

L'Ecole à l'Hôpital et à domicile a.s.b.l



Siège social : Rue de la Cambre, 77 B-1150 Bruxelles
Tél. et répondeur : 02 / 770 71 17
@ : info@ehd.be
RPM Bruxelles 445.803.585

Présidente
Françoise Persoons
☎ 0494 21 05 19
[@francoise.persoons@gmail.com](mailto:francoise.persoons@gmail.com)

Direction
Sabine Werbrouck
☎ 0475 65 49 31
@ sabiwer2000@yahoo.fr

Responsables d'antenne

Région de Bruxelles

Rue de la Cambre, 77
B-1150 Bruxelles
☎ et répondeur : 02 770 71 17

Permanence :
du lundi au jeudi de 10h00 à 12h30.
✉ bruxelles@ehd.be

Joëlle Lyon Lynch
☎ 02 770 71 17
✉ bruxelles@ehd.be

Huy – Waremme - Liège

Bernadette Paquot
☎ 0478 20 31 13
tous les jours sauf we
Basse Boie, 8
B-4163 Tavier
✉ huy-waremme-liege@ehd.be

Dominique Godin
☎ 0473 12 00 42
Rue Joseph Wauters, 28
B-4367 Crisnée
✉ huy-waremme-liege@ehd.be

Tournai

Agnès Lebrun
☎ répondeur: 069 21 15 12
tous les jours sauf we
Quai des Salines, 12
B-7500 Tournai
✉ tournai@ehd.be

Marie-Christine Bouqueau
☎ 0478 47 22 31
Rue des Combattants de Vezon, 27b
B-7538 Vezon
✉ tournai@ehd.be

Région Wallonne

Ath – Enghien – Soignies – Mons

Françoise Boedt-Drion
☎ 0478 65 82 32
Rue de Cambron, 3
B-7870 Lens-sur-Dendre
ath-enghien-soignies-mons@ehd.be

Dominique Cogels
☎ 0475 84 38 09
Rue Haute, 34
B-7050 Jurbise
ath-enghien-soignies-mons@ehd.be

Luxembourg (province)

Marie-Christine Marion
0472 81 93 39
Rue de la Dauphine, 22
B-5590 Ciney
✉ luxembourg@ehd.be

Mouscron

Marie-Christine Vershelde
☎ 0479 27 14 88
Rue de l'Etang, 14
B-7711 Dottignies
✉ mouscron@ehd.be

Waterloo - Nivelles

Danielle Janssen
☎ 0474 96 72 27
tous les jours
Rue Eugène Castaigne, 4
B-1310 La Hulpe
✉ waterloo-nivelles@ehd.be

Michèle Lux
☎ 0477 33 03 36
Rue Roger Laus, 9
B-1421 Ophain BSI
✉ waterloo-nivelles@ehd.be

Charleroi

Ani De Wulf
☎ 0496 02 15 83 071 43 99 76
Clos des Duges, 18
B-6032 Mont-sur-Marchienne
✉ charleroi@ehd.be

Fabienne Houillet
☎ 071/41 95 78 0494 62 79 99
Allée de Morfayt, 114
6120 Ham-Sur-Heure
✉ charleroi@ehd.be

Namur

Bénédicte Boucquéau
☎ 081 74 08 43 0479 70 42 87
tous les jours sauf week-end
Rue du Château des 4 Seigneurs, 18
B-5020 Flawinne
✉ namur@ehd.be

Véronique vander Borght
☎ 081 41 40 32 0477 42 36 76
tous les jours sauf we
Rue du Fraichaux, 31
B-5530 Mont
✉ namur@ehd.be

Wavre - Jodoigne - Ottignies

Bénédicte Coppens
☎ 0476 94 78 64
Sente de Morsaint, 58
B-1300 Wavre
✉ wavre-jodoigne@ehd.be